

Enquête Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels - Sumer, France

SUMER Survey on medical surveillance of occupational risk exposures, France

Équipe Sumer (dares.sumer2009@dares.travail.gouv.fr)

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Dares, Paris, France

Pilotée par la Direction générale du travail et la Direction de l'animation de la recherche et des statistiques du ministère du Travail, l'enquête Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels (Sumer) permet de dresser la carte des situations de travail susceptibles d'être néfastes pour la santé des salariés. Le questionnaire est rempli par des médecins du travail volontaires qui interrogent des salariés tirés au sort au cours de leur visite médicale périodique. En 2003, 1 800 médecins ont réalisé l'enquête, interrogeant 50 000 salariés (environ 20 % de l'effectif total des médecins du travail).

Après les deux vagues de 1994, puis de 2003, la reconduction de l'interrogation en 2009 permettra de suivre l'évolution de ces expositions sur les quinze dernières années. Outre les salariés du secteur privé et ceux de la mutualité sociale agricole interrogés en 1994, l'enquête Sumer est réalisée, depuis 2003, auprès des salariés des hôpitaux publics, de la Poste, de la SNCF, d'Air France et d'EDF-GDF. En 2009, le champ est élargi à la fonction publique d'État, à la fonction publique territoriale et aux régions de transports urbains : Sumer 2009 sera ainsi représentatif de plus de 95 % des salariés. Au total, l'objectif est de parvenir à mobiliser près de 2 500 médecins du travail.

Recueillies par les médecins du travail lors des visites périodiques des salariés, les données portent sur les contraintes organisationnelles et relationnelles, les ambiances et contraintes physiques, les expositions à des agents chimiques et à des agents biologiques. Depuis 2003, la mesure des risques psychosociaux constitue un élément central de Sumer. En effet, le salarié est invité à remplir un autoquestionnaire avant la visite, dont l'objectif est d'appréhender la manière dont est vécue la situation de travail. Les 25 000 salariés ayant répondu à cet autoquestionnaire forment un échantillon d'une taille sans précédent, qui permet de décrire de manière très fine les risques psychosociaux au travail, par secteur d'activité, famille professionnelle ou encore

selon le genre, ainsi que leur lien avec les conditions de travail.

En 2003, trois indicateurs ont été retenus : les agressions provenant du public, les comportements hostiles s'inscrivant dans la durée, et le « *job strain* » issu du modèle « demande / latitude » de Karasek [1].

L'analyse des résultats a mis en évidence un résultat central : plus les conditions de travail sont contraintes, plus les risques psychosociaux sont élevés. Ainsi, parmi les salariés, de plus en plus nombreux (71 % dans l'enquête de 2003 contre 63 % en 1994 à champ constant), travaillant avec le public, 22 % déclarent ainsi avoir été victime d'une agression verbale et 2 % d'une agression physique au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ces agressions frappent certes avec une fréquence inégale selon la profession (postiers, employés de banque, agents de sécurité ou professions de la santé sont particulièrement concernés), mais d'une manière générale, les agressions sont plus fréquentes lorsque les contraintes organisationnelles sont fortes [2].

De même, 17 % des salariés déclarent avoir été l'objet d'un comportement systématiquement hostile de la part d'une ou plusieurs personnes dans leur travail. De tels comportements apparaissent surtout lorsque les contraintes hiérarchiques sont fortes et le rythme de travail intense. Les salariés victimes de ces comportements jugent plus fréquemment que les autres l'organisation du travail défectueuse et font plus souvent état d'un manque de soutien de la part des collègues et de la hiérarchie. Enfin, ces situations difficiles constituent un facteur de risque non négligeable pour leur santé psychique [3].

Quant au « *job strain* », défini par le modèle de Karasek comme la combinaison d'une forte demande psychologique et d'une faible latitude décisionnelle, il concerne 23 % des salariés. Les femmes y sont plus exposées (28 %) que les hommes (20 %), les ouvriers et les employés davantage que les cadres et les professions intermédiaires. Par ailleurs, certaines contraintes physiques, les

contraintes de rythme du travail et les tensions avec le public renforcent le risque de « *job strain* ». Enfin, les salariés en situation de « *job strain* » se déclarent en moins bonne santé que les autres et ce, d'autant plus que le soutien social au travail est insatisfaisant. Sumer 2003 a donc permis de valider le modèle de Karasek dans le cas des salariés français. L'interrogation de 2009 permettra de préciser et d'améliorer ces premiers résultats. En effet, tous les salariés tirés au sort seront amenés à remplir les questionnaires, ce qui portera à plus de 50 000 la taille de l'échantillon. De plus, l'extension du champ à la fonction publique d'État et à la fonction publique territoriale permettra de donner une mesure des risques psychosociaux dans ces secteurs et rendra possible une comparaison avec le secteur privé. Enfin, l'autoquestionnaire a été sensiblement enrichi. Outre le modèle de Karasek, une partie du questionnaire de Siegriest (effort récompensé) y figure, tout comme le questionnaire HAD qui permettra de mesurer les troubles dépressifs et anxieux. L'enquête Sumer 2009 a reçu le Label d'intérêt général et de qualité statistique du Conseil national de l'information statistique. La collecte a commencé dans trois régions en janvier 2009 et se déroule ensuite sur toute l'année. Les premiers résultats de Sumer 2009 seront disponibles au quatrième trimestre 2010.

Références

[1] Bué J, Coutrot T, Guignon N, Sandret N. Les facteurs de risques psychosociaux au travail. Une approche quantitative par l'enquête SUMER. Revue Française des Affaires Sociales. 2008;(2-3):45-70.

[2] Bué J, Sandret N. Contact avec le public : un salarié sur quatre subit des agressions verbales. Premières synthèses (Dares). 2007;(15.1).

[3] Bué J, Sandret N. Un salarié sur six estime être l'objet de comportements hostiles dans le cadre de son travail. Premières synthèses (Dares). 2008;(22.2).

[4] Guignon N, Niedhammer I, Sandret N. Les facteurs psychosociaux au travail. Une évaluation par le questionnaire de Karasek dans l'enquête Sumer 2003. Premières synthèses (Dares). 2008;(22.1).

La publication d'un article dans le BEH n'empêche pas sa publication ailleurs. Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leur(s) auteur(s) et peuvent être reproduits sans copyright avec citation exacte de la source.

Retrouvez ce numéro ainsi que les archives du Bulletin épidémiologique hebdomadaire sur <http://www.invs.sante.fr/BEH>

Directrice de la publication : Dr Françoise Weber, directrice générale de l'InVS

Rédactrice en chef : Judith Benrekassa, InVS, redactionBEH@invs.sante.fr

Rédactrice en chef adjointe : Valérie Henry, InVS, redactionBEH@invs.sante.fr

Secrétaires de rédaction : Jacqueline Fertun, Farida Mihoub

Comité de rédaction : Dr Sabine Abitbol, médecin généraliste ; Dr Thierry Ancelle, Faculté de médecine

Paris V ; Dr Pierre-Yves Bello, InVS ; Catherine Buisson, InVS ; Dr Christine Chan-Chee, InVS

Dr Sandrine Danet, Drees ; Dr Anne Gallay, InVS ; Dr Isabelle Gremy, ORS Ile-de-France

Dr Rachel Haus-Cheymol, Service de santé des Armées ; Dr Christine Jestin, Inpes ; Eric Jouglu, Inserm CépIdC

Dr Nathalie Jourdan-Da Silva, InVS ; Dr Bruno Morel, InVS ; Dr Sandra Sinno-Tellier, InVS ; Hélène Therre, InVS.

N° CPP : 0206 B 02015 - N° INPI : 00 300 1836 - ISSN 0245-7466

Diffusion / Abonnements : Alternatives Économiques

12, rue du Cap Vert - 21800 Quétigny

Tél. : 03 80 48 95 36

Fax : 03 80 48 10 34

Courriel : ddorey@alternatives-economiques.fr

Tarif 2009 : France et international 62 € TTC

Institut de veille sanitaire - Site Internet : www.invs.sante.fr

Imprimerie : Maulde et Renou Sambre - Maubeuge

146, rue de la Liberté - 59600 Maubeuge